



LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE ST VINCENT

Jun 2024

Le groupe scolaire St Vincent est constitué d'une école et d'un collège associatifs sous contrat avec l'Etat. Notre modèle économique est directement dépendant de ce statut et nous souhaitons vous donner tous les éléments pour bien comprendre notre fonctionnement économique.

Ufakoa #2

Le financement

Un établissement associatif -

Comme tous les établissements catholiques, la gestion financière et patrimoniale de St Vincent est gérée par **une association de loi 1901 appelée OGEC**. C'est pour cela que vos factures sont à régler au nom de l'OGEC Geroko.

Le président de l'Ogec est Mr Richard Dartiguelongue. Tous les membres du conseil d'administration de l'OGEC sont bénévoles.

L'OGEC a également la fonction d'employeur des personnels non enseignants.



UN ETABLISSEMENT SOUS CONTRAT AVEC L'ÉTAT

Comme tous les établissements catholiques d'enseignement, nous sommes associés au service public d'éducation et pour cela nous sommes liés à l'Etat par un contrat d'association.

NOS SOURCES DE FINANCEMENT

Le financement public - 53% de nos recettes

La mairie a l'obligation légale de verser un forfait communal pour les élèves de l'école domiciliés à Hendaye. Ce forfait est calculé à partir du coût d'un élève d'une école publique d'Hendaye. Ce calcul ne prend en compte que le fonctionnement et non pas les investissements effectués par la Mairie. Par ailleurs, nous n'avons aucun financement pour les élèves de l'école qui ne vivent pas à Hendaye.

Le département et l'Etat verse un forfait d'externat pour tous les élèves du collège.

Nous ne pouvons pas utiliser ces forfaits pour nos investissements immobiliers. Nous touchons par ailleurs une subvention du conseil départemental pour une partie de certains investissements immobiliers.

Ces forfaits sont dédiés au financement du fonctionnement courant de l'établissement. La mairie et le département sont invités à l'AG de l'OGEC pour vérifier la bonne utilisation des fonds versés.

La contribution des familles - 45% de nos recettes

La contribution des familles est la participation financière qui vous est demandée en contrepartie de la scolarisation de votre enfant. Celle-ci sert à couvrir les dépenses liées au caractère propre de l'établissement scolaire (animation pastorale et éducative propre à l'établissement) et celles liées à la rénovation du patrimoine immobilier.

Le mécénat ou les dons - 2% de nos recettes

Pour nous permettre de financer nos investissements, nous pouvons faire appel aux dons ou au mécénat. Ainsi, l'agence de l'eau et des fondations ont été sollicitées pour la construction des toilettes sans eau du site de la ville

Le salaire des enseignants -

Les enseignants de l'établissement ont le statut de fonctionnaires assimilés et sont à ce titre directement payés par l'Etat.

La contribution des familles

UNE PARTICIPATION ESSENTIELLE

Votre participation financière représente environ 45% de nos recettes.

Comment est-elle calculée ?

C'est l'Ogec avec les chefs d'établissements qui fait des propositions de montant et de répartition selon les revenus. C'est ensuite lors de l'assemblée générale de l'Ogec, en présence du président de l'APEL, que les chiffres sont validés. Afin de rendre l'accès à St Vincent possible au plus grand nombre, nous avons défini 5 tarifs différents - qui correspondent à 5 niveaux de quotient familial différents. Il y a ainsi plus d'équité entre les familles qu'auparavant puisque nous n'avions que 3 tarifs.

Cette contribution étant notamment utilisée pour les investissements immobiliers (pour lesquels nous ne pouvons utiliser l'argent public), **nous avons été obligé d'augmenter le montant de la contribution des familles.**



En effet, nous avons réalisé ces trois dernières années de nombreux investissements afin de toujours mieux accueillir vos enfants.

Des investissements à financer *

Après avoir terminé les travaux sur le site de la plage, les classes des élèves de CM de la ville ont été agrandies et totalement rénovées. Durant cette année scolaire, nous avons également effectué des travaux importants sur le site de la ville : deux nouvelles classes, des vestiaires pour la salle de sport, un bloc sanitaire sans eau totalement neufs ainsi qu'une nouvelle terrasse pour remplacer celle qui était devenue trop vétuste pour accueillir nos élèves en toute sécurité..

* Vous pourrez retrouver l'ensemble des investissements effectués dans notre précédente publication d'Urfakoa qui était dédié aux travaux à St Vincent. [Cliquez ici pour y accéder.](#)